

AMBACOURT

Lundi 13 février 2023

Autour d'Ambacourt .

11,2 kms

26 participants



DEPART PARKING AMBACOURT



Eglise St Pierre

L'église dont le maître-autel est classé au titre des objets mobiliers (Loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques)



L'eau dans les Vosges

Le Sentier du Madon

Le Département des Vosges recèle dans son sous sol une richesse naturelle : l'Eau. Bien que le département de France avec plus de 1000 points de captages destinés à la consommation, les Vosges sont le château d'eau de la Lorraine. La ressource y est abondante et de qualité mais il faut la préserver !

Les paysages des Vosges sont variés : plaines, vallées, collines, plateaux et montagnes donnent au département un réseau hydrographique dense et varié.

Les Vosges sont riches en formations géologiques aquifères, d'où un réseau hydrographique important. La recharge des nappes est assurée par des précipitations élevées sur le massif vosgien, véritable échiquier d'eau lorrain (grès de 2 000 mm par an sur le Hohneck par exemple).

Les principales nappes sont la nappe des calcaires du Boggier et surtout la nappe des grès vosgiens, dont une partie est dite « captive ». Les nappes captives sont des nappes profondes situées dans des réservoirs recouverts par un niveau imperméable. Elles ne sont donc pas alimentées directement à partir du sol, mais latéralement à partir d'une autre nappe. C'est le cas de la nappe profonde des grès vosgiens, sous le centre de la Lorraine. Cette nappe fournit des eaux de grande pureté, mais dans sa partie captive son niveau a tendance à baisser, notamment dans un compartiment sud-ouest où les prélèvements sont supérieurs aux recharges. 85 millions de m³ d'eau sont prélevés dans le milieu naturel chaque année dans les Vosges, par le secteur de l'industrie et les usages domestiques. 30% de ces prélèvements concernent les eaux superficielles qui sont utilisées quasi exclusivement par l'industrie (populaires), à raison de 23 millions de m³/an.

Industrie de l'eau dans les Vosges :

Installé sur les communes de Vittelet et Contrexéville, le site d'embouteillage de Nestlé Waters Vosges est le 1er site avec les sources : Vittelet, Contrexéville, Hépar. Les marques vosgiennes VITTELET, CONTREXÉVILLE et HÉPAR représentent une production d'environ 1,3 milliards de litres par an soit 15% du marché national des eaux plates. Cela a engendré l'implantation d'un complexe logistique multimodal (route, fer, chargement automatisé des wagons, etc) et de plusieurs fournisseurs et sous-traitants (Benicap France, Solocap, Riondé Sa, Cunin, Millot etc).

Reconnue dans le monde entier pour ses stations thermales haut de gamme :

- Bains-les-Bains
- Contrexéville
- Plombières-les-Bains
- Vittelet

Elle connaît une situation de surexploitation qui conduit à une baisse régulière des niveaux d'eau de la nappe (40 cm par an) surtout dans la partie vosgienne. Un Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) a été préconisé dans le secteur concerné et présenté fin mars 2007 au Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERS).

De nombreux cours d'eau naissent dans les Vosges, comme la Moselle ou la Saône. L'hydrométrie élevée et le relief expliquent le nombre de cours d'eau qui prennent leur source dans le secteur et l'importance de leur débit.

Le département est également partagé entre les 2 grands bassins du Rhin au nord et du Rhône au sud, menant respectivement à la Mer du Nord et à la Méditerranée. Les eaux connaissent ainsi des destins radicalement différents selon qu'elles se trouvent d'un côté ou de l'autre d'une ligne courant des Mont Faulcilles à l'ouest au Jura à l'est, en passant par les Vosges.

La majorité des cours d'eau vosgiens rejoignent le Rhin, tributaire de la mer du Nord :

- * la Moselle,
- * la Meurthe,
- * la Martagne,
- * le Madon.

La ligne de partage des eaux est la frontière entre deux bassins versants. Cette ligne partage l'écoulement des eaux de surface (sources, précipitations) entre deux directions différentes, chacune correspondant à un bassin versant et un exutoire distincts.

Le bassin Rhin-Meuse est riche en eau souterraine. Le volume d'eau contenu dans les réservoirs aquifères se compte en centaines de milliards de m³.

La Région Lorraine



Le Sentier du Madon

Le Madon est entrecoupé de barrages et jalonné d'anciens moulins. Il présente une succession d'eaux calmes et souvent profondes, suivies de zones à fort courant. Ces variations permettent à de nombreuses espèces aux besoins différents de se ébayer. Ce cours d'eau est facile d'accès et richement peuplé en poisson, on y trouve de vastes étendues de nénuphars et d'herbiers où se cachent carnassiers et autres poissons d'eau douce.

Les poissons du Madon

Ablette
 Poids maximum : de 15 à 250 g
 Taille maximale : 10-15 cm
 Durée de vie : 6-7 ans

Anguille
 Poids maximum : 6-9 kg
 Taille maximale : 1 m
 Durée de vie : jusqu'à 25 ans

Barbeau
 Poids maximum : 9 kg
 Taille maximale : 90 cm
 Durée de vie : 15 ans

Brème commune
 Poids maximum : 2-9 kg
 Taille maximale : 35-50 cm
 Durée de vie : 15-20 ans

Brochet
 Poids maximum : 20 kg
 Taille maximale : 1,27 m
 Durée de vie : 10 à 15 ans

Chevesne
 Poids maximum : 3-4 kg
 Taille maximale : 30-70 cm
 Durée de vie : 10 à 12 ans

Gardon
 Poids maximum : 1 kg
 Taille maximale : 30-40 cm
 Durée de vie : 10 à 15 ans

Goujon
 Poids maximum : 320 g
 Taille maximale : 25 cm
 Durée de vie : 5 à 8 ans

Perche
 Poids maximum : 2,33-5 kg
 Taille maximale : 20-50 cm
 Durée de vie : 15 à 20 ans

Sandre
 Poids maximum : 10 à 18 kg
 Taille maximale : 40 à 1,20 m
 Durée de vie : 30 ans

Morphologie d'un poisson

Œil, Nageoire dorsale, Nageoire caudale, Nageoire pectorale, Nageoire ventrale, Nageoire anale

Amphibiens et Reptiles

Grenouilles, Salamandres, Lézards

La plupart pourront être observés dans ou autour des petits points d'eau, surtout les mammifères aquatiques. Les amphibiens vivent au long de leur activité annuelle dans les zones humides et les milieux forestiers, prairies humides, bords de rivières.

URODELES
 Salamandre
 Triton palmé
 Triton ponctué
 Triton alpestre
 Triton crêté

LEZARDS / SAURIENS
 Orvet fragile
 Lacertide
 Lézard des sautelles
 Lézard des murailles
 Lézard vivipare

SERPENTS / OPHIDIENS
 Couleuvre verte et jaune
 Couleuvre à collier
 Couleuvre d'Escalpe
 Vipère aspic

Reptile
 sang froid
 un squelette
 une peau mouillée d'écailles
 respire par des poumons

les petits ressemblent aux adultes
 et muent pour grandir

ANOURES
 Sauteur à ventre jaune
 Alyx accoucheur
 Pkibate brun
 Pkibate ponctué
 Crapaud commun
 Crapaud calamite
 Crapaud vert
 Rainette verte
 Grenouille agile
 Grenouille commune
 Grenouille verte
 Grenouille rieuse

crocodile vert
grenouille rieuse

Création : Cécile Krieger pour le CCFM

Validation du contenu par M. Georges SAHNE
 du Centre Club Nageur Département de Meuse

Le Région Lorraine







CASTOR !



Happy
Valentine's
Day





LABEUR DE CASTORS







LE CHATEAU D'EAU

Comment ça marche?

Le Sentier du Madon

Un château d'eau est une construction destinée à entreposer l'eau. Il est placé en général sur un sommet géographique pour permettre de distribuer l'eau sous pression.

Le château d'eau, comment fonctionne-t-il?

Un gros tuyau mène l'eau au sommet de la tour dans une grande cuve que l'on appelle le réservoir. Ce sont des pompes qui permettent la montée de l'eau.

Un autre tuyau permet à l'eau de redescendre. L'eau part dans les maisons de la ville ou du village.

Enfin, un dernier tuyau permet d'évacuer l'eau en cas de débordement.

Le château d'eau se remplit et se vide. Mais on ne le vide complètement que lorsqu'on veut nettoyer la cuve.

La réserve d'eau permet de faire face à la consommation en cas de habitants.

La pression de l'eau qui est fournie au robinet des abonnés est proportionnelle au dénivelé qui existe entre le niveau d'eau dans le château d'eau et l'habitation : 10 mètres de dénivellation équivalent à 1 bar de pression, 20 mètres à 2 bars de pression, etc.

PRODUCTION

Le XIX^{ème} siècle : L'eau au robinet pour tous

C'est au début de l'ère industrielle que naquirent les premières sociétés de distribution de l'eau potable : la Compagnie Générale des Eaux (aujourd'hui Veolia Eau) en 1853 et la Lyonnaise des Eaux en 1880.

Il faut attendre la fin du 19^{ème} siècle pour que les filtres éliminent les microbes grâce aux travaux de l'Institut Pasteur. L'histoire du traitement de l'eau potable va dès lors s'accélérer.

L'emploi du chlore se généralise après la première guerre mondiale de 1914/1918 pour la désinfection de l'eau.

En 1930, 23 % des communes disposent d'un réseau de distribution d'eau potable à domicile.

Fin des années 1980 la quasi-totalité des Français ont l'eau courante à domicile.

EPURATION

Mirecourt **Ravenel**

DISTRIBUTION

Usage domestique et industriel
usage public et industriel

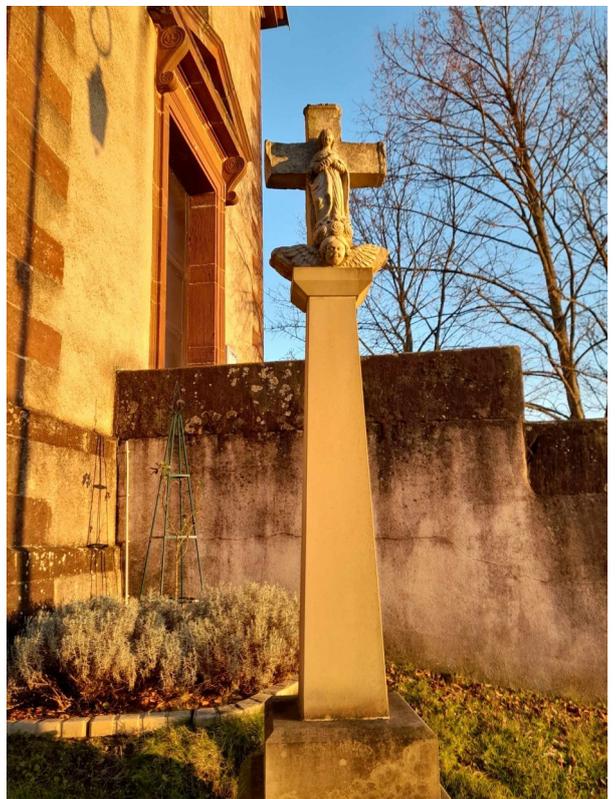
Légende :

1. Prélèvement en cours d'eau ou captage en nappes souterraines
2. Production d'eau potable
3. Contrôle et ajout de chlore
4. Stockage
5. Distribution
6. Collecte des eaux usées
7. Traitement des eaux usées
8. Contrôle de la qualité des rejets
9. Rejet en milieu naturel

La Région **Lorraine**







L'histoire d'Ambacourt

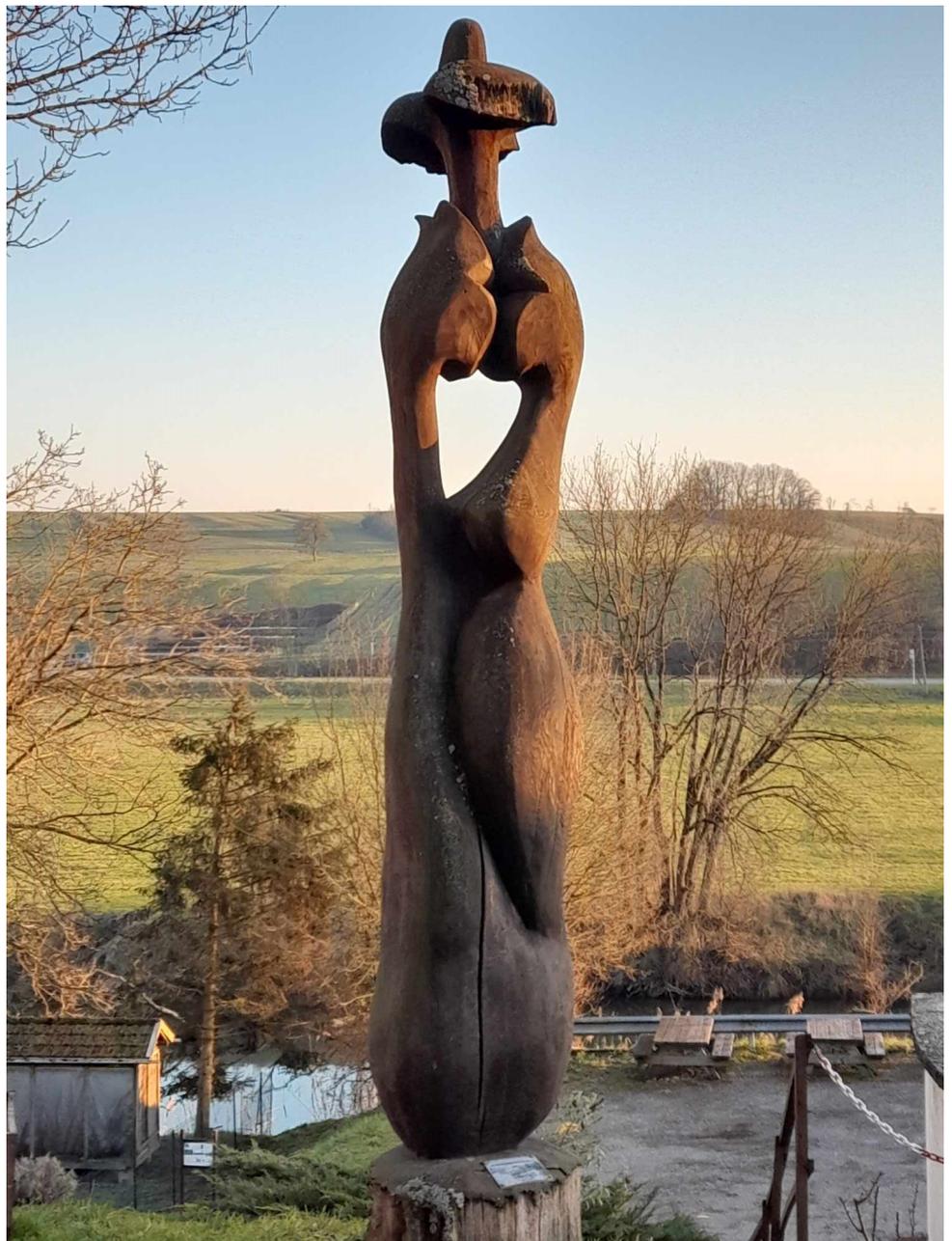
début dans l'Antiquité. La présence humaine est attestée par des tumuli datant de 1 000 à 500 ans av. J.-C. répartis dans les bois avoisinants. Les Romains étaient également présents sur le site mais les vestiges de cette époque sont rares, à peine quelques pièces de monnaie.

C'est en 1119, dans une bulle du pape Calixte II, que l'on trouve pour la première fois le nom de Ymbercurte. On y apprend que le village est à l'abbaye de Chaumousey. L'étymologie pourrait être Humbert curtem du nom d'homme germanique Humbert et du latin cortem (domaine).

En 1390, une bataille opposa les seigneurs bourguignons et le duc de Lorraine.

Comme dans toute la région, Ambacourt subit les ravages des Suédois lors de la guerre de Trente ans ; en 1638, le meunier reste l'unique occupant du village.

Village de l'ancien duché de Lorraine, c'est en 1594 qu'il est rattaché au bailliage des Vosges. Il dépend d'abord de la prévôté de Mirecourt et Remoncourt pour passer en 1751 au bailliage de Mirecourt. En 1790, il devient commune du canton de Charmes pour terminer en 1832 dans le canton de Mirecourt.





BELLE BALADE ENSOLEILLEE
Merci aux animateurs du jour